

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Le titre de la couverture est reliée comme étant la dernière page du livre mais filmée en premier sur la fiche.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
12x	16x	20x	24x	28x	32x

No. 118.

---

2de Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

---

(BILL LOCAL.)

## BILL.

Acte pour diviser le township de Wotton,  
dans le comté de Wolfe, en deux muni-  
cipalités séparées.

---

Reçu, et lu pour la première fois, vendredi, 4  
mars 1859.

Seconde lecture, lundi, 7 mars 1859.

---

M. WEBB.

---

TORONTO :  
IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.

Acte pour diviser le township de Wotton, dans le comté de Wolfe, en deux municipalités séparées.

**C**ONSIDÉRANT qu'il est expédient de séparer le township de Wotton, dans le comté de Wolfe, en deux municipalités séparées, en autant que cette division du dit township contribuera grandement au bien-être et à la commodité des habitants;—A ces causes, sa majesté, 5 etc., décrète ce qui suit :

I. Le, depuis et après le premier jour de janvier 1860, les 9e, 10e, 11e, 12e, 13e et 14e rangs du dit township de Wotton formeront un township ou une municipalité séparé, sous le nom de la paroisse ou du township de St. Camille, et le reste du dit township restera comme 10 il est à présent et formera la municipalité et le township de Wotton.

II. Toutes et chacune des dettes de la présente municipalité de Wotton seront divisées entre les municipalités respectives de Wotton et de St. Camille, par un règlement qui sera passé à cet effet par le conseil de comté, et aussitôt que les dites dettes auront été divisées comme 15 susdit, chacune des dites municipalités sera tenue de payer la part des dites dettes qui lui aura été assignée comme susdit, comme si cette part des dites dettes avait été contractée par ces municipalités.

III. Cet acte sera censé être un acte public.

Acte public.